



Difficulté pour obtenir ma part de la maison

Par **leroy**pascal, le **06/05/2008** à **12:00**

j'ai quitter mon entreprise car je ne m'entendais plus avec mon partenaire et nous avons une maison en commun. Mon partenaire a fait une demande de pret pour me donner ma part de la maison celui ci lui a étai refusé et aujourd'hui il veut me donner ma part en me donnant 1000 euros par mois pendant 35 mois. Je ne suis pas d'accord,déjà il a fait estimer la maison a 80000 euros alors qu'à mon avis elle vaut entre 110000-120000 euros. Aujourd'hui je recherche une autre entreprise et il me faut un apport pour obtenir un prêt. cela traine depuis 6 mois. A t-il le droit de me payer comme il le veut sachant que je ne travaille pas et des charges et credits a payer. je ne sais plus quoi faire et lui a l'espoir que je laisse tomber ma part. Nous sommes pacsés. dans l'attente de votre reponse je vous remercie a l'avance.
pascal lero.

Par **Visiteur**, le **06/05/2008** à **21:14**

Bonsoir,

En tant que co-proprétaire indivis de cette maison, la loi ne vous oblige pas à rester en indivision, chaque propriétaire peut demander à vendre sa part à tout moment puisque d'après le Code Civil, « nul n'est tenu de rester dans l'indivision » (article 815).

Cordialement